

---

Chantal Saint-Blancat

## **Sami A. Aldeeb Abu-Sahlieh, *Les Musulmans en Occident. Entre droits et devoirs***

Paris, L'Harmattan, 2002, 296 p. (bibliogr., annexes)

---

### **Avertissement**

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

**revues.org**

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

---

### Référence électronique

Chantal Saint-Blancat, « Sami A. Aldeeb Abu-Sahlieh, *Les Musulmans en Occident. Entre droits et devoirs* », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 124 | octobre - décembre 2003, document 124.52, mis en ligne le 25 octobre 2005. URL : <http://assr.revues.org/932>

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales

<http://assr.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur : <http://assr.revues.org/932>

Ce document est le fac-similé de l'édition papier.

© Archives de sciences sociales des religions

## II. – INFORMATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

124.52 ALDEEB ABU-SAHLIEH (Sami A.).

**Les Musulmans en Occident. Entre droits et devoirs.** Paris, L'Harmattan, 2002, 296 p. (bibliogr., annexes).

Le sous-titre du livre éclaire la préoccupation majeure de l'auteur : le risque que représentent à long terme la présence musulmane et ses revendications infinies pour l'équilibre du système juridique et démocratique des sociétés européennes. Selon lui, la communauté musulmane, « si sa croissance actuelle se poursuit, deviendra dans vingt ans la première communauté religieuse en Suisse et pourra même constituer la majorité de la population » (p. 15).

D'où l'importance d'accélérer son « intégration » et de considérer point par point les éléments potentiels de conflit. L'A. examine donc les normes musulmanes à partir des sources coraniques, des législations des États musulmans d'origine (Maroc, Égypte, Turquie, Algérie, ex-Yougoslavie) et des directives des responsables locaux en particulier ceux du Centre islamique de Genève. Il les confronte ensuite systématiquement aux normes suisses existantes. Les domaines analysés sont la reconnaissance de l'islam dans l'espace public, la liberté de religion et de culte, les rapports entre École et religion, le droit de la famille, les interdits alimentaires et enfin les cimetières religieux.

Cette approche essentiellement juridique nous en apprend davantage sur le fonctionnement de la société helvétique face au religieux, sur l'importance du système cantonal par rapport aux institutions fédérales et sur l'attachement des Suisses au principe minoritaire que sur les musulmans qui y vivent. Le but de l'A. n'est pas en effet de fournir au lecteur une meilleure compréhension de l'interaction des musulmans suisses avec leur société de résidence, leur pluralisme interne ou la variété de

leurs stratégies sociales, mais bien de souligner la rigidité d'un système normatif, peu disposé à la flexibilité et à l'adaptation. Les cas abordés et les jugements des différents tribunaux cités sont toutefois fort intéressants et donnent une clé de lecture des modalités selon lesquelles la Suisse, pays multiculturel et multiconfessionnel réagit de manière parfois contradictoire face aux recours musulmans.

On reste néanmoins perplexe devant l'absence de l'opinion musulmane, qui dans ce texte est majoritairement représentée par Hani Ramadan, dont rien ne certifie qu'il résume à lui seul les choix de l'ensemble des musulmans helvétiques.

Chantal Saint-Blancat.

124.53

ASSMANN (Jan).

**Moïse l'Égyptien. Un essai d'histoire de la mémoire.** Paris, Aubier, 2001, 412 p. (Traduit de l'allemand par Laure Bernardi), (index) (« Collection historique »).

L'étude de J.A., parue en américain en 1997 et en allemand en 1998, est l'histoire de la confrontation de deux Moïse mythiques : Moïse l'Hébreu et Moïse l'Égyptien. Le premier incarne l'antagonisme entre vérité et fausseté, symboliquement représentées par Israël et l'Égypte (p. 31) ; cette opposition entre vrai et faux, que J.A. appelle Distinction Mosaïque, fonde des contre-religions, c'est-à-dire des religions qui « exclu(en)t ce qui (leur) est antérieur et tout ce qui (leur) est extérieur en le qualifiant de 'paganisme' » (p. 20) ; toutes les religions monothéistes seraient des contre-religions. Moïse l'Égyptien, quant à lui, « est médiateur de ces oppositions » (p. 31) ; en ouvrant la possibilité symbolique qu'il y ait du vrai en